

Bulletin municipal

Septembre 2025

Mot de la mairesse



Nous l'avons échappé belle le lendemain de la lune rouge. Des individus, on ne sait pas qui, ont allumé un feu, en forêt, sans la permission du propriétaire et surtout, ils ont quitté sans que le feu ne soit bien éteint.... Conséquence, le feu a couvé, s'est étendu. Vous pourrez bientôt consulter un vidéo montrant les dégâts de l'incendie sur notre site internet sedb.qc.ca.

Heureusement, le propriétaire du terrain a décidé ce matin-là de faire visiter à un ami la partie du terrain qui surplombe le lac Trouser. Magnifique lieu, difficile d'accès à pied et encore plus pour éteindre un incendie forestier. Les pompiers de Waterloo qui ont rapidement répondu à l'appel ont bien essayé de pomper l'eau du lac mais le dénivelé trop grand n'apportait pas assez d'eau. Quoi faire? Faut éteindre! Pompiers et pompière ont descendu l'escarpement pour aller chercher l'eau et la remonter aussi longtemps qu'il a fallu pour que le feu soit bien maîtrisé. Bravo et merci à la vaillante équipe.

Je ne sais pas qui a allumé ce feu, un résident, un visiteur, un randonneur, peu importe.

Il y a deux volets à cet incident. Le premier étant d'allumer un feu en plein air alors que nous sommes en période très sèche. On ne devrait, en aucun cas, allumer un feu sans avoir accès à de l'eau pour bien l'éteindre; on ne laisse pas mourir un feu, le vent peut l'aviver. Le second volet est le respect de la propriété privée; on ne s'installe pas chez le voisin comme ça!



...suite page 2



Saint-Étienne-de-Bolton

9, rang de la Montagne
Saint-Étienne-de-Bolton (Qc) J0E 2E0
☎ 450-297-3353 • ✉ info@sedb.qc.ca

Horaire:

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Mot de la mairesse ... suite

Ça m'amène aux droits de passage des sentiers que certains propriétaires, généreusement, accordent pour le bénéfice de tous, citoyens et visiteurs. Là aussi, des individus, régulièrement, sortent du sentier ou détachent leur chien pour « profiter » de la forêt. Il me semble que c'est facile à comprendre : on n'allume pas de feu en pleine forêt et on reste sur le sentier!

Le conseil a adopté le Plan d'action associé au Plan de conservation des milieux naturels 2026-2030 que je vous invite à consulter sur le site Internet : <https://www.sedb.qc.ca/fr/plan-de-conservation.htm>

Je vous réfère au bulletin de juin où j'expliquais cette volonté intimement liée à la Planification stratégique 2020-2029 dont une large partie concerne la protection de notre environnement naturel. Nous avons fait un pas de plus en précisant notre volonté et nos objectifs, vous en faites partie. Étant à

mi-parcours de la Planification stratégique, il temps de faire le point/bilan, nous y travaillons; vous serez consultés plus tard cet automne car vous êtes essentiels dans cette démarche.

Compte-tenu des élections, la séance du conseil d'octobre se tiendra exceptionnellement un jeudi, le 2 octobre. Nous saurons le lendemain soir quelles sont les personnes qui briguent un poste au conseil municipal. Quant à moi, le 2 octobre sera la dernière séance du conseil que je présiderai à titre de mairesse. Je me retire satisfaite du travail accompli avec l'administration et le conseil. Le dynamisme est palpable à Saint-Étienne et je sens qu'il y a un vent favorable qui nous pousse vers encore mieux pour notre milieu de vie. Après tout, nous sommes les premiers responsables de notre bonheur.

Michèle Turcotte, mairesse

Prochaines séances du conseil

Bien que les séances du conseil municipal ont lieu, la plupart du temps, le 1^{er} mardi du mois, veuillez noter que la séance du mois d'octobre sera le **jeudi 2 octobre** et celle de novembre sera le **mardi 11 novembre**.



Prenez note que la Mairie sera **fermée** lundi le **13 octobre** pour l'Action de grâce et les bureaux de la Mairie seront **fermés** au public le vendredi **17 octobre** en raison d'une simulation de sécurité civile.



Faits saillants de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

Vous trouverez ci-dessous un résumé du procès-verbal. Consultez-le en intégralité sur le site de la municipalité: <https://www.sedb.qc.ca/fr/pv-ass.htm> ou visionnez la séance du conseil à : <https://www.sedb.qc.ca/fr/assemblies-conseil-4.htm>

Huit personnes sont présentes et deux y participent à distance

ADMINISTRATION

- Adoption du Règlement 2025-09 abrogeant et remplaçant le règlement 2015-03 concernant les compensations pour les roulottes
- Adoption du Règlement 2025-10 déterminant le territoire assujéti au droit de préemption ainsi que les fins municipales pour lesquelles les immeubles peuvent être acquis
- Avis de motion du Règlement 2025-11 sur l'occupation et l'entretien de bâtiment
- Acceptation de l'offre de services de SPA de l'Estrie, pour un montant forfaitaire de 319,65\$ par mois, pour un contrat de cinq (5) ans (2026-2030)
- Acceptation de l'offre de services de la firme Cain Lamarre pour l'année 2026 d'une banque de 15 heures, pour un total de 3 375 \$
- Demande de subvention au Programme Nouveaux horizons pour les aînés

RESSOURCES HUMAINES

- Acceptation de l'offre de services de la firme SMI Performance pour la réalisation d'un diagnostic organisationnel opérationnel pour un montant total de 10 600 \$

VOIRIE

- Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement-sécurisation pour des travaux sur le 1^{er} Rang
- Appel d'offres public pour les travaux de drainage et d'asphaltage sur le 1^{er} Rang

- Appel d'offres public pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de Bolton Centre (secteur de l'Étang Grass)
- Acceptation finale des travaux sur le rang de la Montagne effectués par Pavages Maska inc.
- Paiement de la facture du Groupe Lapalme inc. pour les travaux de remplacement de deux ponceaux sur le chemin de Bolton Centre d'un montant de 77 162,26\$
- Acceptation de la soumission de Rappel inc. pour les travaux de remplacement du ponceau sur le 2^e Rang pour un montant estimé à 73 428,72 \$

URBANISME

- Deux autorisations de permis assujéti au PIIA (une rénovation et un agrandissement)
- Un refus de dérogation mineure pour la reconstruction d'un bâtiment d'une hauteur demandée de 9,17 mètres (la norme est de 8,5 mètres)

ENVIRONNEMENT

- Adoption du Plan de protection des milieux naturels
- Demande de subvention au programme *Agir pour la biodiversité et la faune* de la Fondation de la faune du Québec
- Demande de de subvention au *Champlain Basin Program*

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Aide financière de 1 500 \$ accordée à Action Memphré-Ouest (AMO), organisatrice du Circuit de l'Abbaye
- Paiement de la facture de Construction Alain Morin inc. pour des travaux effectués au cours du mois d'août dans le cadre du projet du nouveau chalet du parc municipal.

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 71 377,71 \$

Voirie

Nouvelle concernant la signalisation au centre du village

Puisque la nouvelle signalisation prévue au centre du village touche notamment une route provinciale, c'est le *ministère des Transports et la Mobilité Durable* qui prendra en charge l'installation de celle-ci (tel que présentée dans le bulletin municipal de juin).

Les mystères du parc

Appel aux ados créatifs pour un projet d'Halloween



Tu as entre 13 et 17 ans? Tu veux faire partie d'un projet créatif et utile pour les enfants ?

- Le vendredi 10 octobre, journée pédagogique, viens passer la journée (de 9 h à 16 h) au parc municipal pour créer des costumes et des décors d'Halloween.
- Puis, le soir de l'Halloween (31 octobre), de 17 h à 20 h, tu seras l'un des héros qui distribuera des bonbons aux petits monstres, enfants qui viendront nous voir!

Chaque participant recevra une bourse de 100 \$ pour sa contribution au projet. C'est une belle occasion de t'impliquer dans ta communauté et de participer à un projet qui fera plaisir aux enfants!

Les places sont limitées! Inscris-toi dès maintenant en remplissant le sondage en appelant à la municipalité au 450-297-3353 ou sur notre site web à l'adresse suivante :

<https://www.sedb.qc.ca/fr/nouvelles/les-mysteres-du-parc>

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière de la MRC de Memphrémagog, dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles.

Les 100 à B7

Les 100 à B7 passent par Saint-Étienne-de-Bolton!

Le dimanche 21 septembre, entre 9 h 45 et 11 h, gardez l'œil ouvert : le groupe de cyclistes des 100 à B7, initié par la célèbre athlète Lyne Bessette, traversera notre belle municipalité!

Ce circuit unique met en valeur les chemins de terre pittoresques de la région, avec des paysages à couper le souffle, des rythmes variés, des défis de terrain... et même des rencontres avec la faune locale! Le silence, la nature et les gourmandises font partie intégrante de cette aventure cycliste.

Venez encourager les cyclistes ou simplement profiter du spectacle! Une belle occasion de célébrer le sport, la nature et notre belle région.



Environnement

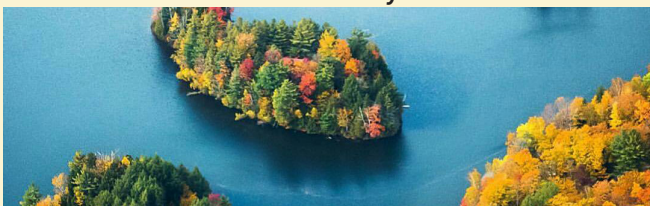
L'APBVLL devient l'APLL

Depuis le 13 août 2025, date des Lettres patentes supplémentaires, l'APVBLL s'appelle dorénavant **ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC LIBBY**. Ce changement de nom fait suite à une résolution adoptée à la dernière assemblée générale annuelle des membres, tenue le 25 juillet dernier.

Les Lettres patentes initiales datées du 20 août 1976 avaient pour objet de grouper en association les propriétaires du Lac Libby aux fins de promouvoir leurs intérêts culturels et sociaux et de s'occuper de leur bien-être social par la promotion de services en commun.

En 2014, les objets de l'APBVLL ont été modifiés pour viser surtout la conservation de la qualité de l'eau du lac Libby ainsi que celle des milieux naturels, de l'environnement, des caractéristiques patrimoniales et des paysages de la région du bassin versant.

En 2025, compte tenu des nouveaux défis qui menacent le lac Libby et des priorités, nous avons constaté que notre association n'est plus surtout une association de propriétaires, mais bien une association dont le rôle principal est la protection de notre beau lac Libby.



C'est la raison pour laquelle la modification du nom de notre association a été adoptée en ne perdant pas de vue que pour bien protéger le lac Libby, il faut aussi ne pas oublier la protection du bassin versant. Notre nouveau nom cible davantage la mission principale de notre Association qui célébrera le 50e anniversaire de sa constitution en 2026. **Vive l'APLL.**



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC LIBBY

Collecte des matières résiduelles

St-Étienne-de-Bolton	Bolton-Est*
 mardi 30 septembre	 mardi 23 septembre
 mercredi 1^{er} octobre	 mardi 30 septembre
 mercredi 8 octobre	 mardi 7 octobre
 mardi 14 octobre	 mercredi 15 octobre
 Matières organiques	 Ordures
	 Recyclage

Nous vous prions de placer les bacs au bord du chemin avant 6 h le matin, le jour de la collecte.

* Pour les résidents des chemins suivants, vous devez suivre le calendrier des collectes de matières résiduelles de Bolton-Est : Route 245, au Tournant-de-la-rivière, de la Serpentine, de la Salamandre, de la Rainette, du Petit-Pont et du Docteur.

Environnement

L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM)

Des rives vivantes pour des cours d'eau en santé

L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) lance un appel aux propriétaires riverains de notre région : participez au programme Rives Actives et devenez des gardiens de la biodiversité et de la qualité de l'eau!

Ce programme, financé par le *Lake Champlain Basin Program*, offre un accompagnement gratuit aux citoyen·nes qui souhaitent améliorer et protéger leur bande riveraine. En plus de contribuer à la santé de nos cours d'eau, les participant·es pourront obtenir une certification officielle et une pancarte distinctive à installer sur leur terrain.

Pourquoi végétaliser sa rive?

Les bandes riveraines jouent un rôle crucial dans la préservation de nos milieux naturels :

- Elles filtrent les polluants et les nutriments avant qu'ils n'atteignent les rivières et les lacs.
- Elles limitent l'érosion, stabilisent les berges et atténuent les inondations.
- Elles offrent un habitat à une multitude d'espèces animales et végétales.
- Elles rafraîchissent l'eau, freinent les espèces envahissantes et favorisent la biodiversité.



Un geste simple, des bienfaits durables

Renaturer sa rive, c'est facile : rangez la tondeuse, laissez pousser la végétation, et plantez des espèces indigènes. En quelques années, vous verrez apparaître un écosystème vivant, coloré et utile – un véritable refuge pour les oiseaux, les papillons et les pollinisateurs. Alors, pourquoi ne pas transformer votre rive en un havre de vie?

Comment participer?

Si votre terrain est situé en bordure d'un cours d'eau et que votre bande riveraine mesure au moins 10 mètres de largeur, vous pourriez être admissible au programme. L'OBVBM souhaite évaluer une dizaine de propriétés d'ici l'été 2026.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, visitez : streamwisechamplain.org

Sécurité civile

Rappel des recommandations de la SOPFEU

- Allumez un feu uniquement dans un endroit dégagé et sécuritaire (ex : sur un sol non combustible et après avoir enlevé toute matière inflammable à proximité).
- Gardez de l'eau et des outils (seau, pelle) à proximité.
- Éteignez-le complètement avant de quitter les lieux : arrosez, brassez les cendres, puis arrosez de nouveau.
- Respectez en tout temps les interdictions d'allumer des feux des autorités.
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance.



Règlement municipal

Selon le règlement 2015-14 sur la sécurité incendie, il est strictement interdit d'allumer un feu en plein air, sans avoir, au préalable, obtenu un permis. (Ne sont pas considérés comme des feux en plein air les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles réglementaires présentant des ouvertures d'une dimension maximale de 1 cm.)

Vous pouvez faire une demande de permis en appelant au 450-297-3353 poste 221 ou par courriel à info@sedb.qc.ca

Pour plus de détails sur la prévention des feux, consultez le guide complet de prévention de la SOPFEU : <https://www.sopfeu.qc.ca/prevention/prevenir-les-feux-de-foret/feux-de-camp/>

Merci de votre vigilance et de votre collaboration afin de prévenir les incendies et protéger notre collectivité.

RAPPEL - COOP SANTÉ EASTMAN

L'atelier *Comment abolir les montagnes russes du sucre* se tiendra en deux séances à la Mairie de Saint-Étienne-de-Bolton aux dates et aux heures suivantes:

- 21 octobre 13 h 30 à 15 h
- 28 octobre 13 h 30 à 15 h

Inscriptions à info@coopsanteeastman.com ou au (450) 297-4777 poste 4



Les Amis des sentiers de Saint-Étienne-de-Bolton

IMPORTANT – RESPECT DES CONDITIONS D'UTILISATION DES SENTIERS

Comme vous le savez peut-être, l'utilisation de la plupart des sentiers de randonnée pédestre dans notre municipalité dépend de la générosité des propriétaires de terrains privés. Il est donc primordial que tous les marcheurs respectent les ententes de droits de passage et qu'ils circulent uniquement sur les sentiers balisés.

Une situation tout à fait déplorable nous a été signalée récemment concernant l'un de nos sentiers (sentier de la chute à Louise). Des personnes sont non seulement sorties du tracé du sentier mais se sont installées aux abords de la chute pour s'y baigner, y faire un feu, manger et boire tout en laissant tous leurs déchets derrière eux!

Il va sans dire que ce genre de comportement risque fortement de nuire au maintien de l'entente de droit de passage que nous avons avec le propriétaire du terrain concerné.

À titre de rappel, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de :

- Circuler en dehors du sentier
- Pique-niquer ou camper sur un terrain privé
- Se baigner dans un cours d'eau situé sur un terrain privé
- Faire un feu
- Cueillir des plantes ou des fleurs
- Jeter ses déchets dans la nature
- Promener son chien sans laisse

Nous savons que la plupart des citoyens respectent ces conditions puisqu'ils apprécient de pouvoir bénéficier de si beaux sentiers et qu'ils comprennent que nos droits de passage en dépendent mais d'autres marcheurs (visiteurs) les empruntent aussi.



Alors, si vous êtes témoin d'une situation préoccupante, nous vous invitons à informer poliment la(les) personne(s) en cause des consignes ci-dessus et, au besoin, aviser rapidement un responsable de la municipalité en composant le 450-297-3353 poste 229.

Nos patrouilleurs bénévoles seront aussi plus présents sur les sentiers pour sensibiliser les marcheurs et rappeler l'importance de suivre les consignes.

Pour plus d'information, nous vous invitons aussi à consulter le code d'éthique du randonneur produit par Rando Québec et disponible à l'adresse suivante :

https://www.randoquebec.ca/wp-content/uploads/2021/04/Code_Ethique_2021.pdf

Merci pour votre collaboration!

*Les Amis des sentiers de
Saint-Étienne-de-Bolton*

Courriel : sentiers@sedb.qc.ca

COOP du Grand-Bois

BONNE NOUVELLE

La COOP a obtenu son statut d'organisme de bienfaisance enregistré émis par le gouvernement fédéral. Bientôt, nous allons être en mesure de remettre des reçus d'impôt pour les dons.

EXPOSITION DE VOS OEUVRES

Chers concitoyens, vous avez une production artistique professionnelle ou non, vous aimeriez que vos œuvres soient exposées dans la COOP en 2026? En plus des murs pour accrocher des œuvres, la COOP aura bientôt une vitrine dans laquelle des pièces 3 dimensions pourront être exposées: sculptures, bijoux, objets, etc.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Claire Dumas, responsable de ce volet à claire.dumas92@gmail.com pour de plus amples informations ou donner votre nom et vos coordonnées.

CONFÉRENCE À LA COOP DU GRAND-BOIS

Nous sommes à planifier les mini-conférences à la COOP pour cet automne et cet hiver. Vous aimeriez nous partager un voyage que vous avez fait, vos connaissances sur l'art, l'histoire, la nature ou tout sujet?

Veuillez contacter Claire Dumas, responsable de ce volet par courriel à claire.dumas92@gmail.com pour de plus amples informations.

**LA PROCHAINE ARTISTE
INVITÉE À LA COOP :**
Marie Alloir.



La Popote roulante du Grand-Bois est heureuse de vous proposer un nouveau service. Il y a sûrement des tâches qui sont devenues un peu plus difficiles pour vous. C'est là que les bénévoles de la Bricomobile peuvent intervenir.

Service de réalisation de menus travaux

Exemples :

- accrochage de cadres
- remplacement de piles et d'ampoules
- déplacer un meuble
- changer une serrure ou une poignée
- décrocher les rideaux pour entretien
- ajuster une porte, tiroir
- réparer un vêtement (bouton, bord, accros, etc.)
- coup de main pour vous aider à une tâche simple

Les travaux sont effectués par des bénévoles réguliers, (des visages connus) toujours avec un sourire

CE SERVICE EST GRATUIT

Communiquez avec Hélène Sabourin au 819-452-9037



Un grand collaborateur de la COOP nous a quitté

M. Jean-Pierre Archambault est décédé le 3 septembre 2025 à l'âge de 71 ans. Nous offrons nos plus sincères condoléances à son épouse Michèle ainsi qu'à sa famille et ses ami(e)s. La famille recevra les condoléances et soulignera son départ, au Complexe Charron et Lamoureux de Magog, le samedi 20 septembre 2025, de 13 h à 16 h.



Village des métiers d'art Saint-Étienne-de-Bolton

Artisans et artistes de toutes disciplines de Saint-Étienne-de-Bolton !

Le Circuit des arts 2025 a remporté un franc succès.

Nos artistes et artisans locaux ont proposé au public des œuvres magnifiques, originales, personnelles et très professionnelles. Les visiteurs ont été nombreux; nous avons eu une augmentation moyenne de 25 % à 30%. Ils sont venus d'un peu partout : de régions éloignées, notamment du reste du Canada et même de l'Australie.

Les commentaires adressés à tous les participants ont été positifs et variés, mais la taille et la proximité des ateliers des artistes et artisans ont sans aucun doute été un atout majeur. De plus, la météo s'est avérée idéale pour visiter notre magnifique petit village en toute tranquillité et de constater tout l'incroyable talent qui y existe.



Si vous souhaitez participer à cette initiative créative, nous vous invitons à nous contacter pour vous inscrire à la 5e édition du Circuit des arts du Village des Métiers d'art Saint-Étienne-de-Bolton, qui se tiendra les 31 juillet, 1er et 2 août 2026, de 10 h à 17 h chaque jour. C'est le moment de vous inscrire. La date limite d'inscription est fixée au 1er novembre 2025.

Pour participer :

- vous devez être résident de Saint-Étienne-de-Bolton;
- vous pouvez accueillir des visiteurs dans votre atelier ici à Saint-Étienne-de-Bolton;
- Si vous n'avez pas d'atelier, vous pouvez être invité dans l'un des studios participants où il y a de la place pour vous et votre travail.

Pour plus d'informations, veuillez écrire à villagedesmetiersdartsedb@gmail.com ou appeler le 514-941-3422.

TOUT LE MONDE EST LE BIENVENU !
LES BÉNÉVOLES ÉGALEMENT SONT LES BIENVENUS



L'art de faire fleurir vos rêves

Gaillard Landscaping
438-495-0356
cadwal.gaillard@gmail.com

- Jardinage / Paysagement
- Commercial & Résidentiel
- Taillage des haies & arbustes
- Conception des jardins
- Aménagement intérieur & extérieur
- Petit tronçonnage & élagage
- Entretien des jardins & plates-bandes



Nicole Charbonneau
Traductrice autonome
C 514-949-7960
nicolexcharbonneau@gmail.com



**EXCAVATION
SUMMIT**
Saint-Étienne-de-Bolton
514-583-3322
RBQ:5663-5600-01 braultkevin@outlook.com




Louis Villeneuve
Député de Brome-Missisquoi M.P.
145, rue de Sherbrooke, bureau 301
Cowansville (Québec) J2K 1N9
Bureau | Office : 450 263-5560
louis.villeneuve@parl.gc.ca

**Espace publicitaire
disponible**

Pour toutes les informations
contactez-nous au
450-297-3353 poste 221
ou à info@sedb.qc.ca

**Lunettes
à prix imbattables
À DOMICILE !**

**Maryse
Tremblay**
Opticienne
À DOMICILE



Au plaisir de vous servir!
Appelez-moi pour prendre rendez-vous
819-345-7654
maryseopticienne@hotmail.com

Maryse est citoyenne de St-Étienne-de-Bolton

26, 27 et 28
septembre

En partenariat avec :
Québec



La municipalité de Bolton-Est
est fière de participer cette
année aux **Journées
de la culture** avec une
programmation gratuite
axée sur l'

BIENVENUE À TOUS!

HISTOIRE

26



L'histoire de Bolton

Causerie avec l'historien Serge Wagner

De 19 h à 20 h 30 | Au Rucher boltonnois (2616, route Nicholas-Austin)

27



Série de conférences sur la contribution des femmes dans la société

- 10 h à 11 h 30: *Nourrir la fratrie, les gestes quotidiens*
- 13 h à 13 h 30: *L'histoire du Women's Institute (bilingue)*
- 13 h 30 à 14 h: *L'histoire du Cercle des fermières*
- 14 h à 14 h 30: *Les enseignantes des petites écoles
- 150 ans de service (bilingue)*

Hôtel de ville de Bolton-Est (858, route Missisquoi)

28



Patrimoine, identité et préservation: un mémoire audiovisuel

Conférence de la réalisatrice et auteure Louise Abbott (bilingue)

De 13h à 15h30 | Hôtel de ville de Bolton-Est (858, route Missisquoi)

Pour plus de détails sur
chaque activité, visitez
notre site web au
boltonest.ca/fr/evenements

Places limitées,
inscriptions requises.



Les journées
de la culture

